

ment représentatif et responsable; aussi le malaise de l'heure présente ne se calmera-t-il que le jour où l'on aura rétabli dans une très large mesure ces garanties de la liberté et des droits du peuple, dont le Gouvernement actuel a fait si peu de cas.

Passons au seul autre paragraphe du discours de Son Excellence où il soit question de mesures législatives d'ordre pratique:

Seront aussi soumis à votre étude d'autres projets de loi, relativement aux droits d'auteur et à l'effet d'amender la loi concernant les brevets d'invention et les lois concernant les compagnies de prêts et d'administration, la loi concernant les Indiens et la loi de la cour de l'échiquier.

Tout le programme est là. Ces divers projets de loi ne sont pas dépourvus d'importance, mais je dis qu'à l'heure actuelle l'intérêt du pays réclame plus qu'une modification quelconque de la loi relative aux brevets d'invention, qu'il demande que le tarif soit l'objet d'une revision propre à secourir producteurs et consommateurs. Le Gouvernement n'a pas cru devoir mentionner une question pareille qui, portant sur les besoins de la nation, est d'importance vitale. Il a tout simplement éludé les questions essentielles pour ne s'occuper que d'affaires extérieures ou de mince importance, à l'examen desquelles la Chambre ne devrait pas s'attarder beaucoup en un temps comme celui-ci.

Par son allusion à la "confusion" et au "bouleversement", le discours de Son Excellence suggère l'idée que l'on doit avant tout aviser aux moyens de faire naître de cette "confusion" et de ce "bouleversement" une situation qui représente plus parfaitement l'état de choses bien ordonné qui devrait exister à l'heure présente. En cette Chambre même nous avons aujourd'hui sous les yeux la preuve de ce que le génie de l'homme, lorsqu'on le met à l'œuvre, peut accomplir en matière de reconstruction. Nous avons ici le symbole de la résurrection qui peut s'accomplir dans l'ordre matériel, c'est-à-dire la rentrée dans une vie meilleure au sortir des ruines et des cendres du passé. Dans ce domaine de la matière il n'est rien qu'on n'ose tenter d'améliorer.

Malheureusement, monsieur l'Orateur, nos pertes pendant la durée de la guerre ne furent pas uniquement d'ordre matériel; les plus cruelles furent causées par la mort, ainsi que par l'altération des facultés intellectuelles et la déperdition des forces physiques trop de milliers de ceux qui ont souffert des rigueurs de cette guerre.

[L'hon. M. King.]

C'est une perte irréparable. Elle fait partie du système infini. Elle appartient au sacrifice qui a été le prix de la liberté à travers les âges. Mais les pertes de vies et les pertes matérielles dont nous avons souffert ne sont pas comparables à la somme de destruction de cette guerre. La guerre a également anéanti, comme l'a dit mon honorable ami de London (M. Cronyn) beaucoup de choses sacrées et vénérables dans nos institutions religieuses, politiques et autres. Voilà quelle a été, certes, l'une des conséquences les plus graves de la guerre et qui est cause, en grande partie, de l'agitation universelle d'aujourd'hui.

Des hommes dont la foi était inébranlable ont faibli. Cela est vrai pour l'Etat comme pour l'Eglise. Ils n'ont plus confiance dans le gouvernement, dans la religion, pas même en eux-mêmes. Le bolchévisme de nos jours a pris naissance dans un pays dont les institutions religieuses et gouvernementales ont des racines peu profondes. Quoi qu'il en soit c'est là que l'on a le plus souffert. Ce qu'il faut aujourd'hui pour remédier à la situation c'est le retour à la foi qui n'est plus aussi ardente, à la foi en une Providence qui gouverne tout, à la foi en nos institutions politiques, à la foi en soi-même.

Ces réflexions m'amènent à la réponse que je voudrais faire aux honorables députés qui ont parlé avec tant d'éloquence de la restauration de ce palais législatif. Mais ce n'est pas tant de la reconstruction de ces salles dont il est besoin que de la rénovation de notre système parlementaire de gouvernement.

Monsieur l'Orateur, de tout ce que nous avons hérité de notre association avec l'Angleterre, aucun bien ne nous est plus précieux que notre système britannique de gouvernement. Nous avons calqué notre constitution sur celle d'Angleterre. Tous les membres du Parlement depuis la confédération jusqu'à nos jours, ont exprimé leurs vues sur la grandeur de cette constitution. Son origine ancienne nous la révérerons. Et plus encore nous vénérons l'esprit de liberté qu'a respecté cette constitution. Pour les pères de la Confédération et pour le Parlement, cette constitution a été, comme l'a dit sir Wilfrid Laurier en une circonstance mémorable, une colonne de fumée, le jour, et une colonne de feu, la nuit, pour guider le pays vers une plus parfaite unité et une nationalité imposante.

Toutefois, monsieur l'Orateur, la grandeur des institutions comme des individus réside dans l'esprit, et une institution, peu